

Décision n° 2026-1320
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 9 juillet 2026
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 36-7 (6°), L. 42-1 et R. 20-44-11 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 4 mai 2021 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1er et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée de l'Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du 19 février 2025 portant délégation de signature pour les actes se rapportant au fonctionnement de l'Autorité ou à l'exécution de ses décisions ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

- Article 1.** Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.
- Article 2.** Le directeur Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 9 juillet 2026,

Pour la Présidente et par délégation

Laurent CHAPELLE
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2026-1320
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 9 juillet 2026

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
199006361	COMMUNE DE EVRY-COURCOURONNES	91 COURCOURONNES	2 UHF
199400977	SOCIETE SEMITAN	44 NANTES	11 UHF
200001439	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VIVADOUR	32 MASSEUBE	1 UHF
200101631	COMMUNE DE REMIREMONT	88 REMIREMONT	1 VHF
200300776	PAPREC ENERGIES 66	66 CALCE	4 UHF
200601332	LOISIRS SPORTS URBAINS 19EME ARD	75 PARIS 19	1 UHF
200700329	PREMIUM PREVENTION SECURITE	97 BAIE MAHAULT	1 UHF
200700433	AIR ANTILLES	97 LES ABYMES	1 VHF
201300789	FSE INTERVENTION TRAV SPECIAUX	38 LES ADRETS	1 VHF
201501051	AXA FRANCE IARD	75 PARIS 9	4 UHF
201600302	GROUPE PROTECTOR	06 CAGNES SUR MER	1 UHF
201600882	GROUPE PROTECTOR	06 MOUANS SARTOUX	1 UHF
201601001	EURL R'SERVICES	74 METZ TESSY	1 UHF
201700388	COM. SPORTS	97 STE CLOTILDE	1 UHF
201701176	AXA FRANCE IARD	92 PUTEAUX	2 UHF
201800621	SERIS SECURITY	44 NANTES	2 UHF
201801029	EFFIA STATIONNEMENT	38 LA TRONCHE	2 UHF
202000245	EIFPAGE CONSTRUCTION CENTRE EST	69 VENISSIEUX	1 UHF
202302034	FLSMIDTH SAS	54 XEUILLEY	4 UHF
202302373	BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE	31 BALMA	1 UHF
202401636	EIFPAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL ET FONCTIONNEL	91 CORBEIL-ESSONNES	4 UHF
202402038	EIFPAGE CONSTRUCTION HABITAT	75 PARIS 14	3 UHF
202402828	SPIE BATIGNOLLES ILE-DE-FRANCE	75 PARIS 17	1 UHF
202500491	SPIE BATIGNOLLES OUTAREX	92 ISSY LES MOULINEAUX	3 UHF
202502313	AIR ANTILLES	97 MARIGOT	1 VHF
202502324	AIR ANTILLES	97 LE LAMENTIN	1 VHF
202601142	ORANO RECYCLAGE	50 LA HAGUE	1 UHF